

Au self-service  
semaine 21

# Menus du restaurant scolaire d'Gubignan



Menu des maternelles  
en rose

Lundi 20 mai

Mardi 21 mai

Mercredi 22  
mai

Judi  
23 mai

Vendredi  
24 mai

F  
É  
R  
I  
É

Maquereau

Salade de haricots  
verts et tomates

Pilons de poulet



Purée de pommes  
de terre

Yaourt

Salade de fruits

Rosette

Concombres à la  
crème

Rondo de poisson



Petits pois  
carottes

Laitage

Compote

Terrine de thon

Chou vert

Tomates farcies



Riz Bio



Crème dessert chocolat

Laitage

Une salade et un fruit seront proposés tous les jours au self



Origine France  
garantie



Produits faits maison



Produits locaux



Produits bio



Pêche durable



Viande française



Produits  
surgelés



Origine Union  
Européenne

Les menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'approvisionnement



## INFORMATION ALLERGÈNES -ARTICLE R412-12À R412-14 - Code de la consommation

semaine 21 du 21 au 24 mai 2024

Produits ou plats contenant des allergènes	1- Céréales contenant du gluten	2 - Crustacés	3 - Œufs	4 - Poissons	5 - Arachide	6 - Soja	7 - Lait	8 - Fruits à coque	9 - Céleri	10 - Moutarde	11- Graine de sésame	12 - Anhydride sulfureux et sulfites	13 - Lupin	14 - Mollusques
vinaigrette										X		X		
pilon de poulet	X		X			X	X		X	X				
purée	X						X							
yaourt laitage							X							
rosette							X	X						
concombre a la crème							X							
rondo de poisson tomate	X		X	X		X	X							
petit pois carottes														
terriner de thon				X			X							
tomate farcie	X					X								
crème dessert chocolat							X							
maquereau moutarde				X						X				

1 - Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leur souche hybride) et produits à base de céréales

2 - Crustacés et produits à base de crustacés

3 - Œufs et produits à base d'œufs

4 - Poissons et produits à base de poissons

5 - Arachides et produits à base d'arachides

6 - Soja et produits à base de soja

7 - Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)

8 - Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de cajou, pécan, macadamia du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits

9 - Céleri et produits à base de céleri

10 - Moutarde et produits à base de moutarde

11 - Graines de sésame et produits à base de graines de sésame

12 - Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/litre (exprimés en S02)

13 - Lupin et produits à base de lupin

14 - Mollusques et produits à base de mollusques